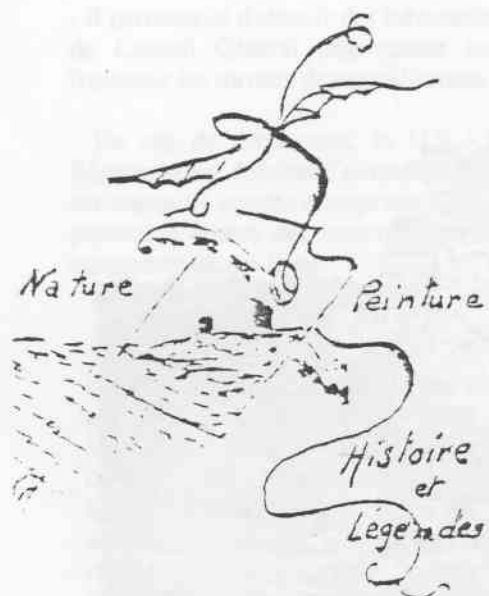
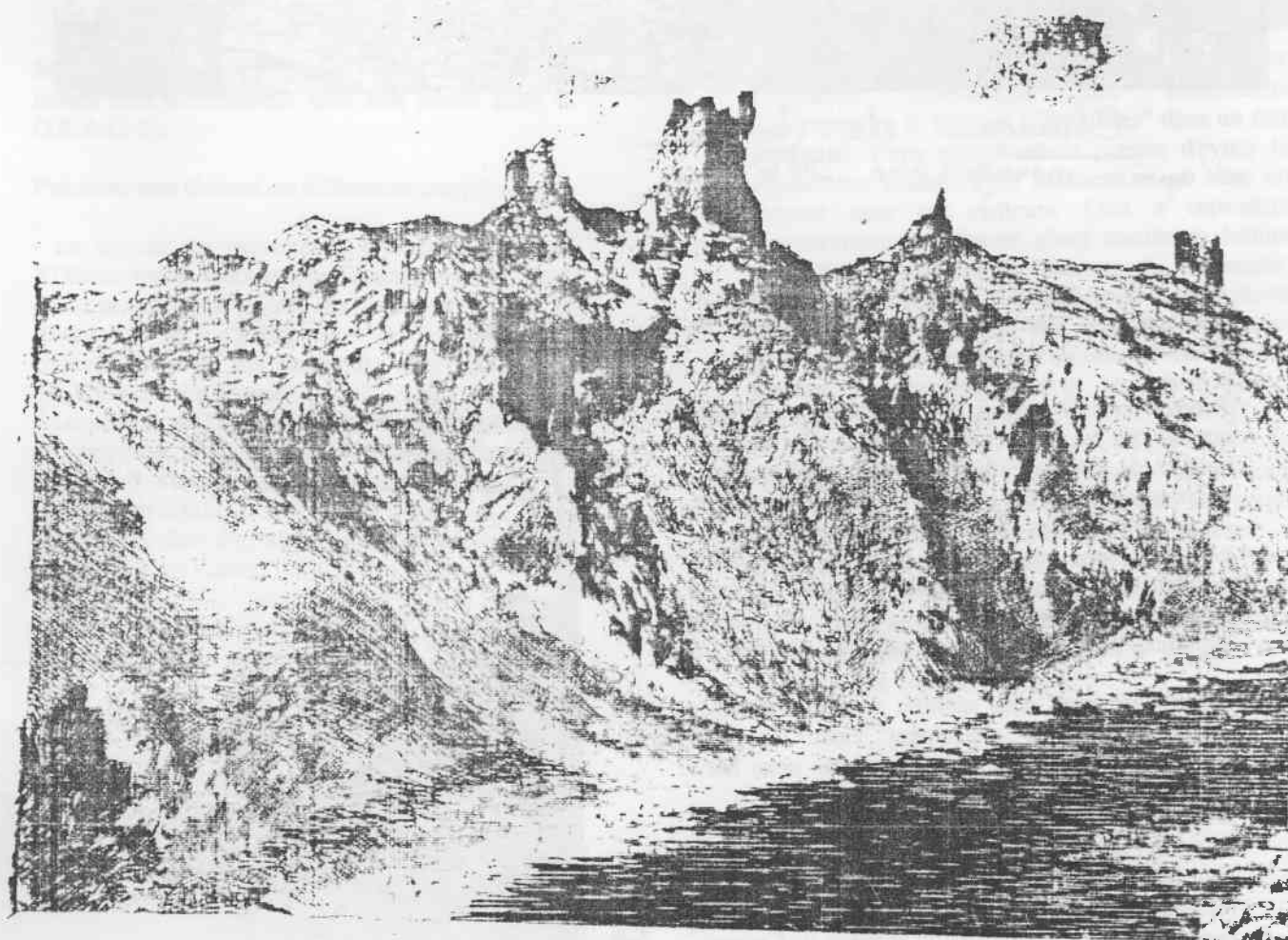


Juin 1997



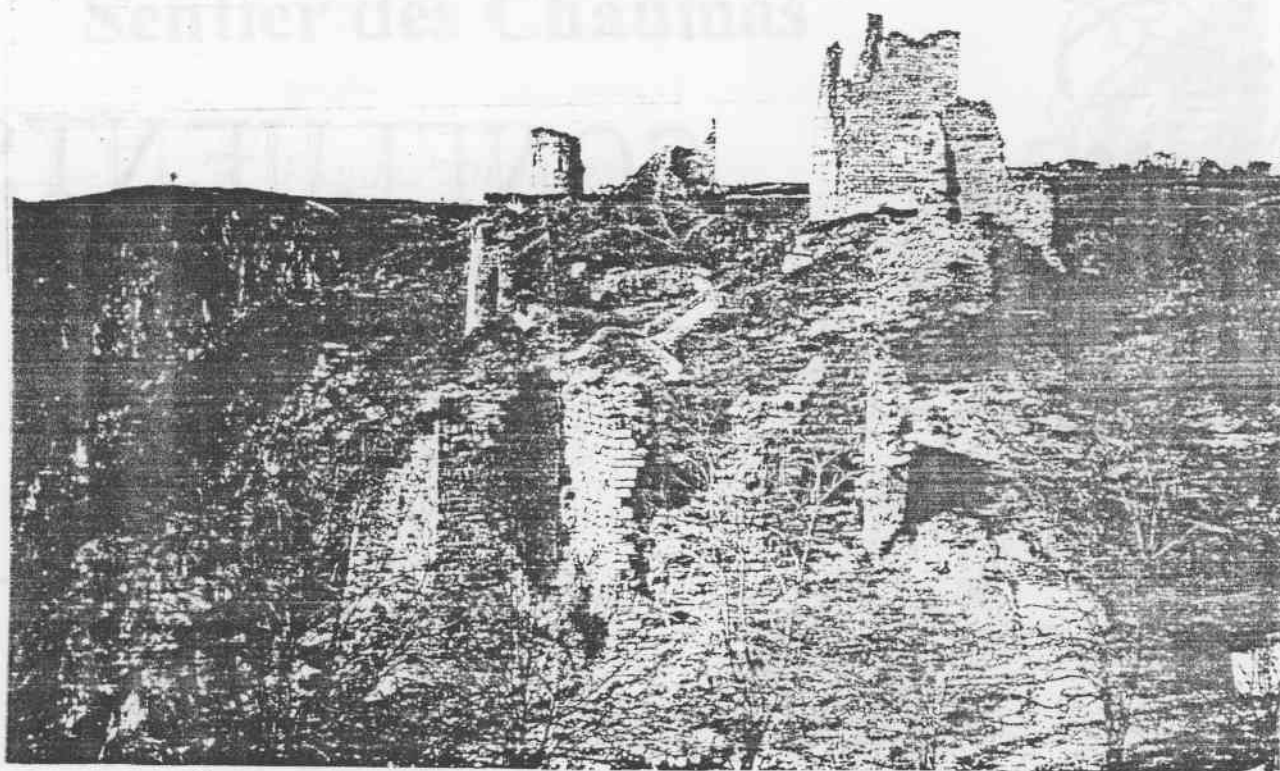
CONFLUENTS



Château de Crozant, ensemble des ruines.

1897 Ruines du Chateau de Crozant par Madeline(Abbé Rouzier)

QUE DEVIENNENT LES RUINES ?



*Château de Crozant -
d'après monographie Debrat*

E.R.I.C.A. a été créée en 1993, avec un objectif principal : la sauvegarde du site des ruines de Crozant....

Pendant nos 3 années 1/2 d'activités, plusieurs actions ont été consacrées au château : la mise en valeur de la légende d'Isabelle d'Angoulême, l'exposition de cartes postales anciennes sur le site et aussi les 2 belles journées de débroussaillage, qui nous ont laissé imaginer, en regardant les tours à travers les flammes des brasiers et les croissants brandis, que nous assistions à une insurrection paysanne, contre le tyrannique seigneur des lieux !

Par ailleurs, nous nous sommes attachés à d'autres thèmes, qui, s'ils concernent aussi le riche patrimoine de Crozant, ne doivent pas nous faire perdre de vue notre préoccupation première.

Aussi, il est temps de vous rendre compte de ce que nous avons pu savoir du devenir du site. D'après les informations données par M. Parlebas, membre de première heure de l'association et maire de Crozant, le classement des ruines est toujours en attente, bien que promis souvent comme imminent par les autorités administratives.



*Débroussaillage
A Février 1995*

Actuellement, seul le site est classé, les vestiges du château ne le sont pas. Ce classement est pourtant espéré de tous pour deux raisons principales :

- il permettrait d'obtenir des subventions de l'Etat et du Conseil Général (approchant les 75%) pour financer les travaux de cristallisation.

- En cas de classement, la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles), a la haute main sur toutes les actions entreprises. Ceci constitue une protection contre des interventions fantaisistes ou commerciales sur le site.

Ce retard s'explique par le fait que la commune n'est pas propriétaire de l'ensemble du site. Malheureusement, lors de son acquisition, au début du siècle, par la famille Brigand, un héritier de la famille de la Marche n'avait pu être retrouvé et ses descendants restent propriétaires d'1/144ème des ruines. Des négociations sont en cours pour l'acquisition définitive de la globalité du site.

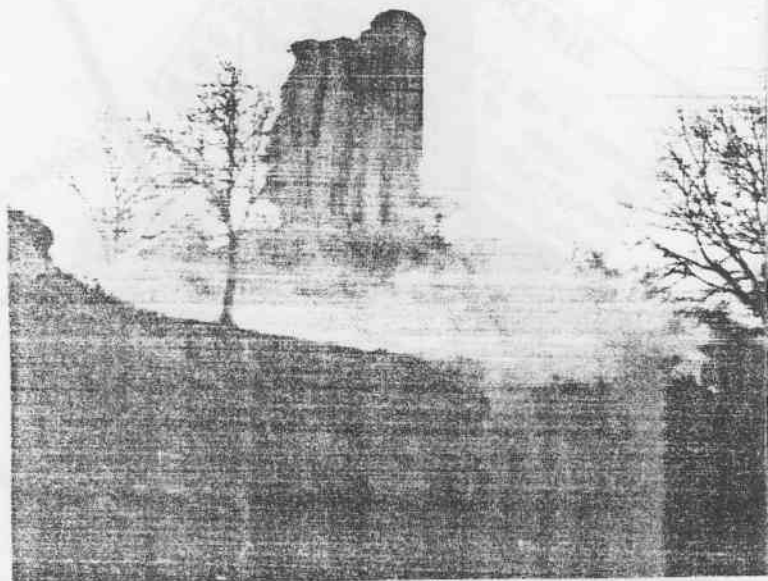
Il faut espérer que nous n'aurons pas le désespoir de voir une tour s'effondrer totalement à la veille d'une intervention de sauvetage retardée par des difficultés juridiques...

Mais, essayons de voir l'avenir avec confiance, les ruines vont être classées, quel rôle jouera alors la D.R.A.C. ? :

Précisons tout d'abord ses différentes compétences :

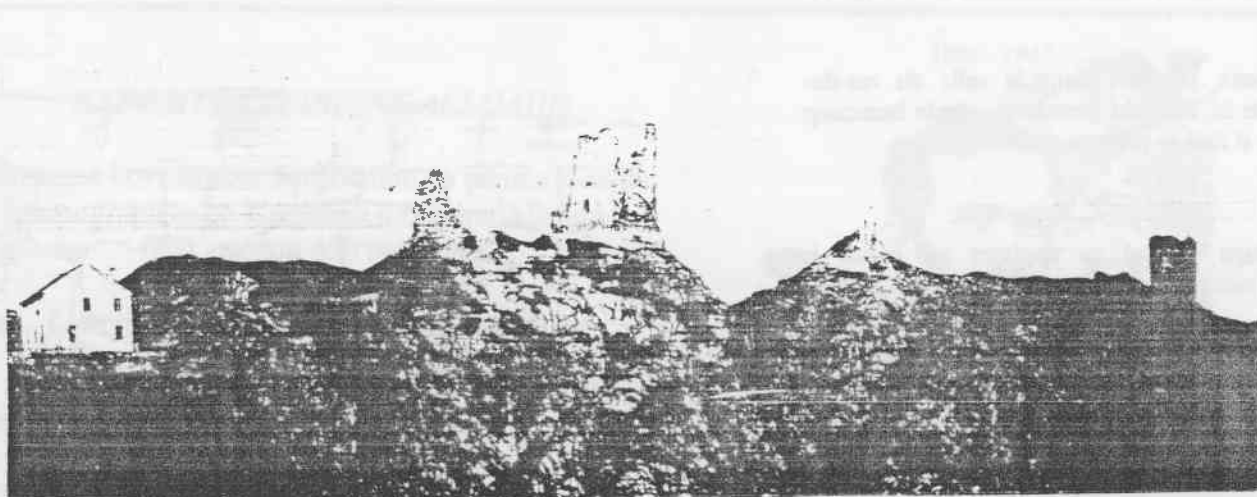
- Le service des monuments historiques, créé au XIXème siècle, s'occupe de l'inscription des sites, du classement. Il pilote les chantiers, sous la direction de l'Architecte des Monuments Historiques (à ne pas confondre avec l'Architecte des Bâtiments de France).
- Le service de l'archéologie, créé dans les années 60, intervient obligatoirement si le classement est effectif. Il s'occupe de la protection des sites et organise les fouilles.
- Le service d'art et d'ethnologie, n'est pas concerné pour le site des Ruines.

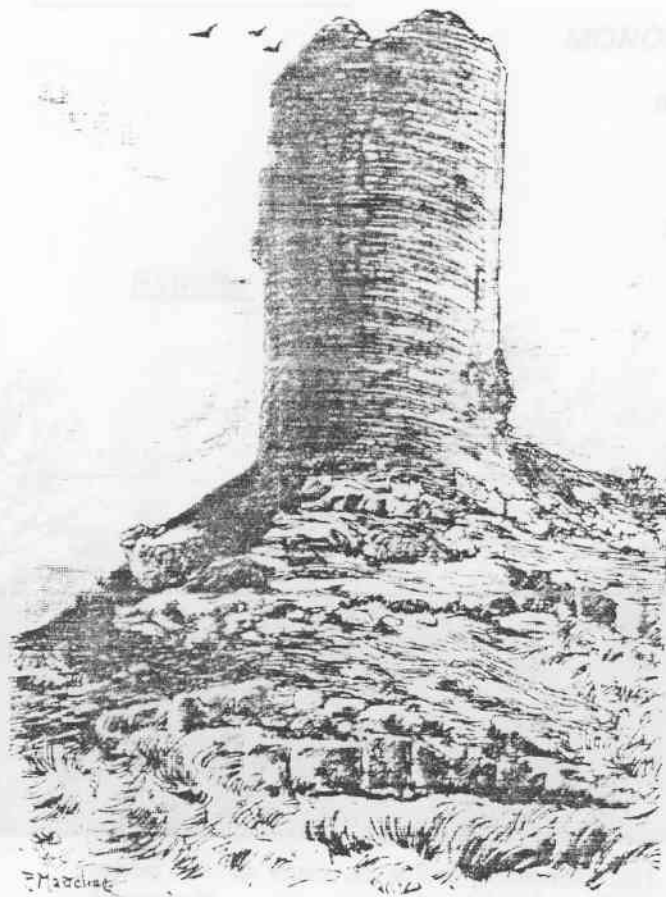
Crozant est rattaché à la D.R.A.C. de la région Limousin, basée à Limoges.



Tout monument évolue au cours de ses siècles d'existence. L'Architecte des Monuments Historiques va le figer, le "cristalliser" dans un état déterminé. Cette cristallisation permet d'éviter la dégradation ultérieure du bâtiment et sa mise en sécurité pour les visiteurs. Ceci a cependant l'inconvénient de pouvoir gêner ensuite la lecture des différentes phases de l'histoire du monument. C'est là que le service de l'archéologie intervient, en effectuant des sondages, des relevés, des études précises sur les structures encore en élévation à l'époque des travaux, afin de leur faire révéler quelques secrets de leur passé.

Nous savons combien les sources écrites sur Crozant sont rares et le nombre considérable de points d'interrogation qui subsistent sur son histoire, à commencer par les dates de sa construction. L'étude des ajouts successifs et des modifications du site permet de guider l'architecte dans le choix d'un état de consolidation. En pratique, les travaux sont confiés à une entreprise agréée.





Tour du Renard.

Il semble que la tour retenue comme étant prioritaire, soit celle du Renard. Elle est la mieux conservée, la plus intéressante au niveau architectural et très menacée. Deux grandes failles s'élargissent d'année en année au premier niveau et vont l'anéantir si rien n'est fait....

Christian Rémy, agrégé d'histoire, castellologue, spécialiste des châteaux du Limousin, a participé au récent colloque de Lusignan. Il nous a apporté des éléments nouveaux sur le site de Crozant et sur cette tour en particulier.

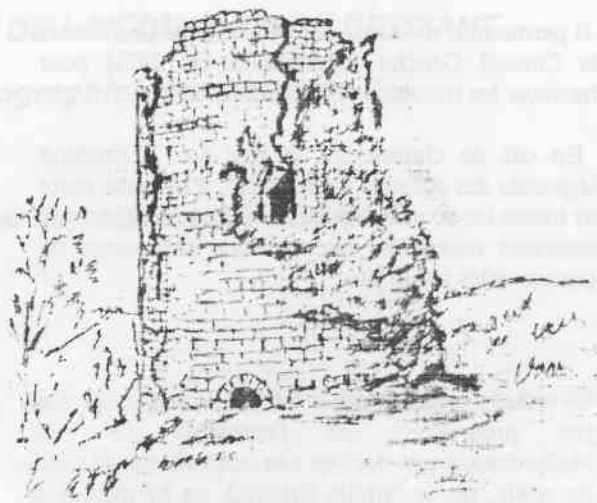
Nous l'accueillerons cet été pour qu'il nous fasse part de ses découvertes. En attendant voici un exemple qui illustre bien la difficulté des travaux à envisager.

De nos jours, pénétrer dans la salle du rez-de-chaussée de la Tour du Renard demande beaucoup d'humilité, il faut se plier en deux....!

Un sondage du sol va apporter au moins les éléments suivants :

* Laquelle de l'enceinte ou de la tour est antérieure à l'autre ?

* Actuellement la Tour du Renard se présente comme un donjon isolé, comment se faisait, s'il existait, son raccordement avec l'enceinte ?



100 ans plus tard...La Tour du Renard
d'après une photographie de Sophie Loret

* Avec un peu de chance, on retrouvera des fragments de céramiques et/ou de monnaies qui vont permettre de dater la tour. A-t-elle bien été édifiée entre 1220 et 1241 par Isabelle d'Angoulême et Hugues X de Lusignan ?

Des découvertes passionnantes nous attendent !

Enfin, une très bonne nouvelle : Crozant vient d'être classé, au même titre que Ventadour (Corrèze) et Chalucet (Haute-Vienne), site d'intervention prioritaire par le Conseil Régional. Cela permettra à la commune d'obtenir des aides financières supplémentaires.

En revanche, nous sommes toujours sans aucune précision sur le projet de M. de la Panouze, propriétaire du parc animalier de Thoiry dans les Yvelines, dont la presse régionale s'est faite l'écho. Nous savons cependant, de la bouche de M. de Froment, député de la Creuse, (présent lors du vernissage de l'exposition E. Alluaud) qu'il a bénéficié d'une très importante subvention du Conseil Général pour mûrir son projet....

Liliane Chevallier

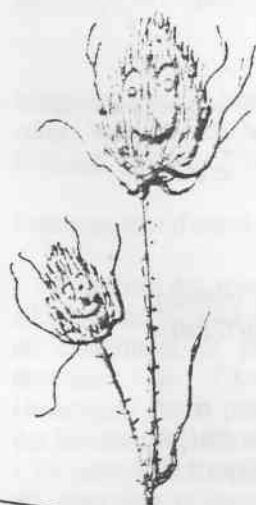


..BREVES.....BREVES.....BREVES.....BREVES..

...BREVES.....BREVES..

Armand Guillaumin à Belfort
Le Musée d'Art et d'Histoire de Belfort organise cet été
une exposition Armand Guillaumin
"De la lumière à la couleur"
Du 1er mai au 30 septembre 97
Tous les jours de 10h à 19h
Renseignements : 03.84.54.25.46. ou 03.84.58.85.00.
Information transmise par Gilles Kraemer, membre d'ERICA,
que nous remercions.

TRESORERIE
Merci à **Dominique Piel** qui a assumé
pendant quatre ans la charge de
trésorière. Bienvenue à **Maryvonne**
Zominy à qui elle vient de passer le relais.
Nos remerciements également à
Madeleine Treignier qui a accepté d'être
notre contrôleur des comptes.



EXPOSITION
"ECOLE DE CROZANT"
Dun le Palestel accueillera en juillet/août une
exposition de tableaux des peintres de l'Ecole de
Crozant. En parallèle, des portraits grand format des
artistes exposés seront installés dans le bourg de
Crozant, témoignant de l'intérêt qu'ils ont porté à
notre village.
Une visite guidée des sites les plus souvent représentés
par les peintres auront également lieu tous les mardis
après-midi (juillet/août). Le Pont Charraud, le sentier
de la Folie et les moulins, le bourg de Crozant, les
Ruines, Fresselines et le site Claude Monet.
Renseignements au 05.55.89.81.16.

Sentier des Chaumas:
Après la Pentecôte les étiquettes ont
été replacées sur le sentier des Chaumas.

..BREVES.....BREVES....

EXPOSITION EUGENE ALLUAUD

Bien que hors saison, l'exposition de peintures et de
photographies en hommage à Eugène Alluaud a
reçu environ 450 personnes.

Les enfants de l'école ont également fait sa
connaissance, en visitant les deux expositions en
compagnie de leur maître.



MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE CROZANT

avec photographies des lieux étudiés

rédigée par l'instituteur Mr DEBRAT

ExtraitsRochers

g. - Dans les gorges de la Ledelle et de la Trause le sol est couvert de rochers abrupts de nature granitique ou micassée. Une de ces roches située entre le bourg de Crozant et les ruines est appelée pierre d'Allèst. D'après la tradition, c'est la que les habitants de la localité se réunissaient autrefois périodiquement pour s'entretenir de leurs affaires communes ou privées.

Une éminence arrondie située près du pont-levis est désignée sous le nom de pierre de l'écho.

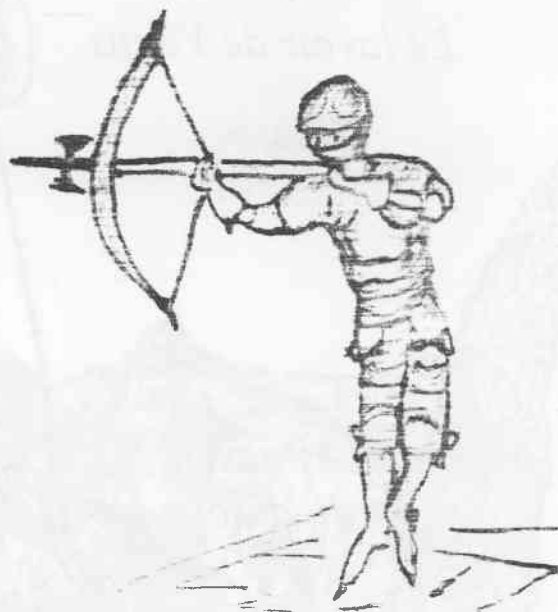
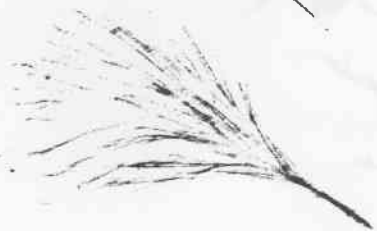
Il est de nouveau question de la Pierre de l'Echo dans un délirant récit de bataille dont Mr Debrat ne nous cite pas les sources mais qu'il situe sous le règne de CHARLES VII (1422 - 1463)

Emeri descendant (par une branche cadette) des Lusignan avait pris le parti du Roi d'Angleterre. Les seigneurs voisins, partisans du Roi de France et une bande de routiers commandés par BOSLAC assiègent le château de CROZANT défendu par EMERI.

Bientôt on entendit un bruit confus d'armes, des hennissements de chevaux et on vit flotter la bannière des seigneurs coalisés qui venaient cerner le château. Emeri monta aussitôt sur l'esplanade de la tour de l'ouest pour mieux observer le nombre et la position des assiégeants.

Sur la droite, vers le confluent de deux rivières, Alard, duc de Bélarbe, Foulques —

comte d'Argenton et Jean de Brosse faisaient
 dresser des tentes. A gauche, sur la Sc'delle, campaient
 Hugues de Tumbour, Aymar du Châtel et
 Raoul de Châteauneuf. France d'Aliguzon et
 plusieurs autres seigneurs avec leurs nombreuses
 vassaux. Au sud, le bourg de Crozant, abandonné
 par Eméri, était déjà occupé par les troupes
 farouches de Chabannes et de Bostac. Plusieurs
 routiers osaient s'avancer jusqu'au front. Parmi
 ceux-ci était Bostac qui observait de la
 pierre de l'écho les occupants et les fortifications
 du Châteauneuf.



Eméri demanda une arbalète, puis
 ajusta une flèche vers la pierre de l'écho. Le trait
 alla frapper un des gens de Bostac qui tomba
 mort aux pieds de ce chef. Une seconde flèche
 emporta l'aigrette du casque de Bostac. Les
 assaillants s'éloignèrent de ce poste dangereux et
 virent qu'ils ne pouvaient prendre cette forteresse que
 par la famine.

L. Institutur de Crozant

Debrat

CROZANT

Sentier des Chaumas

Plantes sauvages

Sur le sentier vous trouverez :

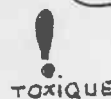
Le lavoir de Vénus

*Les navets
du diable*

Les ruines de Rome

.....et d'autres.....

- ☐ des plantes à protéger
 - ☐ de bonnes plantes
 - ☐ des plantes dangereuses
- Ce qui ne signifie pas "inutiles"



TOXIQUE

Merci de respecter plantes et étiquettes.

E.R.I.C.A. - I.P.N.S.